

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05
Suisse Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

L'enseignement horloger en France

II*).

Une chose est frappante dans les données numériques que nous possédons concernant l'industrie horlogère, c'est le grand nombre d'établissements: près de 500 pour 25,000 ouvriers environ. Avec cela, à peu près aucune tendance au groupement, à la cartellisation ni à la fusion. Chaque fabricant suit son petit bonhomme de chemin en cherchant à s'adapter aux besoins variables du public.

Par contre, on retrouve toujours chez ceux qui cherchent à inspirer la fabrique, le désir de constituer en France une industrie horlogère entièrement indépendante de l'étranger. C'est cette idée qu'exprimait encore M. Labbé, Directeur de l'enseignement technique en posant la première pierre de l'Ecole nouvelle de Besançon:

« De quoi s'agit-il, s'écriait M. Labbé. D'abord d'assurer notre indépendance ». Et il ajoutait: « Nos ambitions doivent aller plus loin. Elles doivent s'étendre non seulement à toute la mécanique horlogère à qui il faut donner à tout prix un caractère national, mais encore à tous ces instruments ou appareils qui se multiplient d'une façon prodigieuse et sur lesquels je lis trop rarement des noms français ».

C'est pour aider à cette nationalisation de l'horlogerie, de la mécanique horlogère et de la mécanique de précision que le Gouvernement français a voulu organiser à Besançon un Institut de chronométrie et de mécanique horlogère, chargé de

*) Voir *Fédération Horlogère Suisse*, No. 71 du 8 septembre 1928.

Feuilleton

L'horlogerie suisse et la fabrication mécanique au XVII^{me} et XVIII^{me} siècle.

Par Marius Fallet.

Tous droits réservés.

VII.

Il serait erroné de croire que le régime de la maîtrise à Genève fut un obstacle à l'existence de spécialistes de la fabrication d'outillages horlogers. C'est exactement le contraire qui est vrai. Nulle part peut-être, le travail de la montre ne demanda autant d'outils, si bien que leur confection ne tarda pas à devenir une des branches de la fabrique.

En 1687 déjà, un habitant de Collonges l'Escluse qui vient se fixer à Genève, passe un contrat d'apprentissage de « faiseur d'outils servant aux horlogers ». Précisément, parce que la Fabrique en avait fait une branche spéciale, on voit qu'elle prend toutes les précautions pour en garder et le secret et le monopole au profit de l'industrie locale.

Mais dans la suite, à Genève également, les faiseurs d'outils ne se bornèrent pas à fournir le marché local, ils travaillèrent aussi pour l'exportation. Ainsi, parmi les livraisons faites par des marchands genevois, à des horlogers bâlois, zurichoïses, de France, d'Allemagne, d'Italie, etc., l'on voit figurer fréquemment des outils simples et compliqués.

former le personnel supérieur, l'état-major scientifique-technique de cette industrie.

**

Jusqu'ici, l'enseignement était donné dans les écoles nationales de Cluses et de Besançon, dans l'Ecole municipale de Paris, à l'Ecole pratique d'industrie de Morez (*), et dans les écoles privées de Lyon et d'Anet (aujourd'hui à Dreux).

L'Ecole de Morez a été nationalisée il y a deux ans, et celle de Lyon vient de l'être.

Dans ces divers établissements, la population scolaire est d'environ 500 élèves.

Cette population constitue la véritable pépinière des apprentis de la profession. Certes, il y a des patrons, pas mal de patrons même, qui forment des apprentis; mais les horlogers compétents estiment que cette formation est souvent bien défectueuse et incomplète, alors qu'en particulier Cluses et Besançon fournissent d'excellents sujets professionnels.

Les grands travaux exécutés dans ces deux établissements, et qui vont entraîner 15 à 20 millions de dépenses, permettront de leur donner un développement considérable. A Cluses, en particulier, où les élèves trouvent difficilement à se loger et à prendre pension, la création d'un vaste internat résoudra un problème qui, pour les parents des jeunes gens, commençait à devenir angoissant.

Des travaux analogues vont être aussi exécutés à Morez. On les prévoit comme devant coûter 20 millions. Mais ils serviront surtout à l'optique.

On sait que Cluses donne un enseignement complet et forme essentiellement des horlogers aptes à travailler pour leur propre compte ou celui des

*) A Morez, il existe seulement une section de grosse horlogerie à l'Ecole pratique d'industrie.

Il faudrait écrire pour ainsi dire un volume pour apprécier à leur juste valeur les interventions, les perfectionnements et les simplifications de toute sorte que les Genevois apportèrent à l'outillage horloger pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. A ce point de vue encore, le développement de l'industrie horlogère leur doit beaucoup.

Un facteur parmi d'autres favorisa tout particulièrement la production mécanique. Ce facteur, c'est l'établissement. En réalité, la fabrique centralisée moderne en est l'aboutissement. Si cette dernière est à la fois une concentration technique et commerciale, l'établissement, au XVII^e et XVIII^e siècle, fut avant tout une forme de concentration commerciale.

Le régime corporatif genevois de cette époque semble égalitaire. Mais à y regarder de près, on constate que la multitude des maîtres horlogers et de leurs collaborateurs dépend étroitement d'un nombre restreint de marchands-établisseurs. Il n'y a pas de grande industrie ni de grands ateliers. Cependant, il y a de gros entrepreneurs. En cela, l'horlogerie genevoise ne se distingue absolument en rien de l'horlogerie neuchâtelaise.

Or, la constitution de la classe des établissements fut l'œuvre du temps. Avec le développement pris par l'industrie horlogère, l'existence d'un corps de marchands devint inéluctable. Un simple artisan, le maître finisseur, par exemple, n'eut plus été à même de rassembler toutes les pièces détachées nécessaires à la construction d'une montre. Le marchand, lui,

autres, à la suite d'une période d'études de quatre ans.

Cluses travaille pour toute la France.

Besançon travaille plutôt pour la fabrique et pour la région de l'Est où sont un grand nombre d'établissements horlogers. Depuis deux ans, la formule de l'enseignement est la même que dans les écoles suisses qui produisent des praticiens et des techniciens.

Lyon forme essentiellement des rhabilleurs.

Paris aurait besoin d'une impulsion technique que son organisation actuelle ne semble pas permettre aussi ample qu'on le pourrait souhaiter.

Anet-Dreux, maintenant la seule école privée qui subsiste en France, est analogue à l'ancienne école de Lyon.

Je ne parlerai que pour mémoire des cours d'apprentissage à l'usage des jeunes gens travaillant et en usine ou chez un patron. Ils ne sont pas suivis d'une façon bien assidue.

Il semble d'ailleurs bien que la taxe d'apprentissage perçue par l'Etat, et qui est de 20 centimes par 100 fr. de salaire distribués, est assez mal employée. Cela n'a rien d'extraordinaire dans un pays où la fiscalité est extrêmement développée et où la destination des fonds ne correspond pas toujours à leur rubrique. Je noterai simplement que, pour le département de la Seine seul, et dans la branche de la bijouterie-orfèvrerie-horlogerie, le montant de cette taxe a été pour l'année 1926, de 600,000 frs, ce qui permettrait déjà de faire quelque chose, étant convenablement employé.

L'enseignement chronométrique comprend depuis cette année en France un stade supérieur qui n'existe dans aucun pays, et qui constitue le couronnement de l'instruction technique. Je veux parler de

travaillait en grand, il se faisait livrer les pièces détachées en séries nombreuses, pour avoir toujours sous la main celles qui étaient exigées par la fabrication des différents calibres et modèles. C'est lui encore qui faisait passer d'atelier en atelier les pièces qui nécessitaient le travail d'ouvriers innombrables.

Mais une autre raison d'être primordiale des négociants établissements en horlogerie, ce fut l'impossibilité où se trouvait un simple artisan d'acheter des matières premières coûteuses et d'écouler au loin des produits horlogers de plus en plus nombreux.

Si à Genève comme dans les Montagnes neuchâtelaises, comme aussi dans le vallon de St-Imier, le régime du petit atelier fut la règle, il n'en n'est pas moins vrai que certains établissements tenaient directement ou indirectement sous leur dépendance une foule d'ouvriers, de véritables fabriques non point concentrées, mais dispersées.

En 1770, l'auteur du mémoire sur le transfert de la Fabrique de Genève à Versoix écrit ceci: « Il y a des comptoirs à Genève qui occupent jusqu'à 300 ouvriers ». Le même auteur aurait pu ajouter qu'il existait alors dans les Montagnes neuchâtelaises des comptoirs dont l'importance ne le cédait en rien à ceux des établissements genevois.

Presque toujours les maîtres horlogers: blanquiers ou mouvementiers (on les appela finalement ébaucheurs), les faiseurs de ressorts, de cadrans, les maîtres graveurs, émailleurs, monteurs de boîtes, etc.,

l'Institut chronométrique, chargé de faire des *ingénieurs en horlogerie* ou en *mécanique horlogère*, avec le concours direct de la Faculté des Sciences de Besançon.

L'Institut de chronométrie comprendra trois sections: *Section de théorie*, pour les techniciens sortant des écoles d'horlogerie ou ayant passé un concours d'admission. *Section d'application*, pour les élèves déjà pourvus d'un bagage scientifique sérieux, tels que Polytechniciens, Centraux, Licenciés ès-sciences, etc. Les cours de chacune de ces sections n'embrassent qu'un an. La troisième section, dont la durée des cours sera de deux ans, est réservée aux élèves dont la culture est insuffisante aussi bien au point de vue technique qu'au point de vue scientifique.

L'Institut est flanqué d'un Laboratoire de recherches horlogères ou de Mécanique horlogère.

L'an dernier, il avait été question de créer aussi le grade de Docteur-ès-horlogerie. Cette année, on n'en parle plus. On a sans doute pensé que ce grade tenterait bien peu de personnes.

**

La liaison est très intime entre l'Institut de chronométrie et l'École d'horlogerie de Besançon, dont le chef des études techniques remplit la même fonction à la Faculté.

Le corps professoral comprend au total actuellement six savants et quatre techniciens.

L'avenir se chargera de dire si la Fabrique est en état d'absorber la production d'ingénieurs prévus par les nouveaux programmes.

Il semble que *cette absorption exigerait une concentration importante de l'industrie*, concentration qu'il est encore impossible de prévoir actuellement, mais dont les bases pourraient être posées au prochain Congrès de l'industrie horlogère française.

Le tarif des douanes en vigueur depuis les derniers arrangements est fort modéré. Il n'y a aucune commune mesure entre ses chiffres et ceux prévus dans le principe, lesquels semblaient avoir été choisis en vue d'élever une sorte de muraille de Chine entre l'industrie française et ses voisines.

La protection prévue pour les produits de la fabrique française semblait fort exagérée aux détaillants qui ne trouvent pas dans les usines françaises tous les articles dont ils ont besoin pour satisfaire leur clientèle. Leur opposition a abouti à des réductions qu'eux-mêmes n'auraient peut-être pas demandées! Ainsi va la politique!

**

On remarquera que, dans les lignes qui précèdent j'ai cherché à demeurer aussi objectif que possible.

Si l'on voulait résumer la situation de l'horlo-

s'engageaient envers l'établissement par contrat notarié. Fort souvent, ils sont eux-mêmes, à l'instar des planteurs d'échappement du XIX^e siècle, de petits sous-entrepreneurs, faisant travailler à leur tour des ouvriers plus ou moins nombreux. Ces maîtres sont par conséquent à leur tour les chefs véritables d'ateliers dispersés. Fournisseurs directs ou sous-entrepreneurs, tantôt ces chefs d'ateliers s'engagent à livrer à l'établissement tout ce qui sort de chez eux, en s'interdisant de travailler pour un autre négociant, tantôt ils fournissent régulièrement à une époque déterminée un nombre de pièces fixé à l'avance.

Un document français de la fin du XVIII^e siècle reproche aux Genevois « de payer avec une journée de finissage six journées d'ébaucheurs ». Un horloger, en 1640, reçoit 20 florins pour le travail d'un mouvement de montre, en 1692, deux écus blancs et demi (30 florins), en 1695, chaque mouvement de montre rapporte à un ouvrier 36 florins.

Mais ce n'est pas seulement les multiples branches de l'horlogerie proprement dite que les établissements mettent en mouvement; ils sont nécessaires aux bijoutiers-orfèvres comme aux joailliers-décorateurs.

D'autre part, pour être mieux à même de grouper et dominer les forces productives, les établissements s'associent. Il était plus facile à une association de trouver les fonds nécessaires à la production sur une vaste échelle.

Les simples artisans eux-mêmes s'associent volontiers. Cinq ou six maîtres collaborent parfois

gerie française, on pourrait, je pense, dire que la chose qui apparaît comme la plus essentielle est une *entente industrielle* entre les patrons, une *concentration* de la production. Pour le reste, la France est à la hauteur de n'importe quel autre pays producteur.

C'est cette entente et cette concentration que les auteurs de la *Régénération horlogère* préconisent pour la Suisse, surtout au point de vue commercial.

Cette concentration n'est autre chose que l'application à l'industrie horlogère du principe élémentaire: *l'Union fait la force*.

C'est pourquoi on y aboutit dans deux pays aussi différents que possible, la Suisse où l'horlogerie est *vitale*, et au premier rang des activités exportatrices, la France où l'horlogerie n'occupe dans l'ensemble industriel qu'une toute petite place et alimente essentiellement le marché intérieur.

La concentration industrielle, telle qu'elle apparaît, éminemment utile, est-elle réalisable en France? Je ne sais. Le fait que jusqu'ici il n'a pas été possible de constituer une simple société chronométrique ne peut guère que nous inspirer un certain scepticisme.

En tous cas, nous pouvons estimer que, si les pouvoirs publics soutiennent l'institution d'hier, la France a chance d'avoir chez elle une Faculté internationale horlogère.

L'Académie de Besançon a, en tous cas, trouvé une raison intéressante d'affirmer son droit à l'existence!

Léopold Reverchon.

Informations

Avis.

Nous recherchons un nommé

G. Boillat,

anciennement établi à Lausanne. Les personnes qui pourraient nous indiquer son adresse actuelle nous rendraient service.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold-Robert 42.

Douanes

Espagne. — Payement des droits de douane.

Une ordonnance du 31 août 1928, publiée dans la « Gaceta de Madrid » du 2 septembre, dispose ce qui suit au sujet du payement des droits de douane en Espagne:

1. A partir du 10 septembre 1928, les douanes nationales exigeront que le 25 % du montant des droits de douane sur les marchandises étrangères importées, soit acquitté en monnaies d'or ou en chèques ou en chèques en monnaie convertible en or, émis, endossés ou avalisés par la Banque d'Espagne, la Banque exté-

ensemble. A Genève surtout le fait importait, car il permettait d'éviter les ordonnances trop strictes des maîtrises. Vers 1677, on y rencontre même des associations de femmes pour la fabrication des chaînettes de fusées.

Or, ce mouvement de concentration des forces productives par l'établissement et sous-établissement favorisa la fabrication en séries, tandis que celle-ci favorisa à son tour la production mécanique. C'est l'acheminement infaillible vers la future fabrique d'ébauches et les fabriques de pièces détachées.

Désormais, ce n'est plus la spécialisation manuelle qui se dessine, c'est la spécialisation technique qui s'impose et avec elle la spécialisation mécanique. A côté de l'outillage pour la fabrication des blancs (mouvements, ébauches), l'on voit apparaître les outillages particuliers aux branches détachées: fabricants de ressorts, cadrans, aiguilles, monteurs de boîtes, graveurs, émailleurs, etc.

Dans le « Plan et Projet d'une Manufacture de Bijouterie et l'Horlogerie à transplanter à Berne (Fabrique Ador et Bonnard 1759-1763), il est question de tours à guillocher et la fabrique occupera dans la suite un « machiniste », le sieur J. David Rivière de Rolle. A Genève, après 1762, l'orfèvre Jean-Louis Robillard s'associe avec Guérard Mayor et Jean-Jacques Hauser pour l'exploitation d'un tour à guillocher.

En 1756, les orfèvres (lisez monteurs de boîtes) Abraham-Louis Dumont et Daniel Tissot-Daguette

rieure ou tous autres banques ou banquiers espagnols, inscrits auprès du Commissariat royal de la Banque privée, ou par une banque étrangère établie en Espagne. Seront admis pour le payement, à leur valeur nominale, les monnaies d'or espagnoles et, à leur parité intrinsèque, les monnaies d'or des autres pays ayant l'étalon or, et les chèques représentatifs de ces monnaies, tirés sur les pays qu'indiquera la Direction générale des douanes.

Les 75 % restants pourront être acquittés en monnaie courante, avec l'augmentation de l'agio correspondant au cours.

2. Les marchandises importées par *colis postaux* ou par paquets dits commerciaux seront exemptés du régime établi sous chiffre 1 ci-dessus pour le payement des droits de douane. Ces colis et paquets continueront à être dédouanés comme par le passé, sans aucune modification quant au genre de monnaie à exiger pour le payement des droits.

3. Les fractions inférieures à 10 pesetas et les droits à acquitter sur la base des déclarations verbales de voyageurs pourront être payés comme jusqu'ici en monnaie d'argent avec l'agio équivalent au change, fixé périodiquement par le Ministère des Finances.

Portugal. — Certificats d'origine; déclarations de chargements (factures consulaires).

Lors de l'importation au Portugal, le *certificat d'origine* (certificat consulaire établi dans le pays d'origine) est exigé pour les envois par terre, non accompagnés de lettres de voiture directes, ainsi que pour les envois par mer, non accompagnés de connaissements directs. Des connaissements et lettres de voiture directs n'étant pas admis actuellement pour les expéditions de Suisse à destination du Portugal, les envois de Suisse doivent toujours être accompagnés du certificat d'origine, à l'exception uniquement des colis postaux directs (mais non des colis de messagerie).

La *déclaration de chargement* (facture consulaire), établie et munie de la légalisation consulaire au port d'embarquement, est exigée uniquement pour les envois par mer. Sont toutefois dispensés de cette formalité les envois dont la valeur ne dépasse pas 22,50 escudos-or, sans égard au poids, ainsi que les colis postaux expédiés directement au Portugal.

Les envois expédiés par voie terrestre et aérienne, y compris les colis postaux, bien qu'ils ne soient pas astreints à la formalité de la déclaration de chargement, acquittent néanmoins, lors du dédouanement, la taxe fixée pour la légalisation consulaire des déclarations, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de ce document.

Commerce extérieur

Suisse.

Le volume total de notre commerce extérieur, en augmentation de 10,5 millions de fr., a atteint en août dernier en valeur 392,8 millions de fr. Les *importations* s'élevèrent à 224,9 millions de fr. et participèrent avec 10,5 millions de fr. (+ 181,000 q.) à l'accroissement de notre commerce total. Les *exportations* représentent une valeur de 167,9 millions

habitant sous le Crêt de la Ferrière exposent aux enchères publiques et franchises une partie de leurs biens. Dumont vend une « machine d'orfèvrerie » à Tite Calame, orfèvre, frère de Moïse Calame, également orfèvre, et comme Dumont ainsi que Tissot-Daguette, paroissiens de St-Imier ou plus exactement de Renan. A peine trois mois plus tard (exactement le 1^{er} novembre 1756), Moïse Calame fait également des ventes aux enchères et parmi les effets vendus figure « un balancier de fer », un balancier de monteur de boîtes à n'en pas douter.

Aussi bien parallèlement à la spécialisation technique provoquée par l'établissement, on voit que des mécaniciens-outilleurs développent en vue de simplifier, perfectionner et accélérer les opérations de la production, des outils de plus en plus précis, simples ou compliqués qui sont de véritables machines.

Mais un autre facteur favorisa encore la création d'une branche particulière de la fabrication d'outils et la constitution d'un corps de mécaniciens-outilleurs: c'est la construction par des horlogers de machines-outils pour des industries autres que l'horlogerie.

En Angleterre et en France surtout, cette collaboration des horlogers à la mécanisation des industries textiles, par exemple fut exercée sur une très large échelle et l'on pourrait écrire sur ce sujet un chapitre entier. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est ce que les industries de Genève et de Neuchâtel surtout doivent à nos horlogers mécaniciens du XVIII^e siècle.

(A suivre).

de fr. (moyenne mensuelle 1927, 169 millions de fr.) et participent ainsi avec 0,1 million de fr. (+ 23,000 q.) à l'augmentation précitée. Il est à remarquer à ce sujet que ce mois compte un jour ouvrable de plus.

Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, les importations ont soldé par une augmentation de valeur de 16 millions de fr. (+ 427,000 q), tandis que les exportations ont fléchi de 2,4 millions de fr. (- 110,000 q.). L'intensité du commerce d'exportation a diminué en août, l'index journalier d'exportation ayant baissé de 0,3 million de fr. Seulement 74,7 % des importations nécessaires pour couvrir les besoins du pays ont été payées en articles d'exportation, alors qu'en juillet ce pourcentage ascendait à 78,3 %. Le bilan mensuel du commerce extérieur boucle par un solde passif de 57 millions de fr., contre 46,6 millions en juillet et 44,1 millions de fr. comme moyenne mensuelle de 1927.

Si, dans l'appréciation des résultats mensuels, on voulait s'attacher à dégager la physiologie exacte de l'évolution de notre commerce extérieur et particulièrement de nos industries d'exportation, il faudrait éliminer divers éléments prêtant à confusion, tels que les influences saisonnières, la durée inégale de la production d'un mois à l'autre et parfois aussi certaines incidences statistiques, mais cela ne peut se faire exactement au moyen des chiffres. La répercussion exercée par ces facteurs sur le développement du commerce extérieur est précisément la raison pour laquelle il convient de faire, le cas échéant, preuve de circonspection dans l'appréciation des chiffres statistiques. Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble des résultats obtenus à l'exportation par nos principales industries, on est frappé immédiatement par l'activité intensifiée de l'industrie des machines (+ 1,6 million de fr., contre + 5,2 millions de fr. en août 1927). L'horlogerie a réalisé en valeur un gain de 0,3 million de fr. (- 12,000 pièces) sur le mois précédent et exporté un plus grand nombre de pièces qu'en août 1927 (+ 39,000 pièces. - 0,1 million de fr.).

A l'importation, la valeur enregistrée en août surpasse de 11,3 millions de fr. le niveau moyen de l'année précédente. Toutefois, il y a lieu de tenir compte en l'occurrence des hausses de prix survenues sur les marchés internationaux des matières premières. Aussi, par rapport au mois correspondant de l'année précédente, les importations ont-elles augmenté relativement plus fortement en valeur qu'en quantité. En règle générale, une amélioration des conjonctures correspond à une hausse de prix. Si cette règle souffre parfois une exception, c'est que les articles contenus dans les indices officiels du commerce de gros sont en partie des marchandises d'importation qui dépendent du niveau des prix du marché mondial et, partant, sont influencées aussi par les conjonctures de l'économie mondiale.

Expositions, Foires et Congrès

Foire d'échantillons de Prague.

La 17e Foire d'Echantillons de Prague, qui doit avoir lieu du 25 septembre au 2 octobre, sera inaugurée dans les nouvelles salles du grand Palais. Plus de 2300 exposants, des diverses branches de production, et 11 Etats y seront représentés. La section de la Russie soviétique, qui participe pour la première fois à une Exposition, ne manquera certainement pas d'intéresser le public. D'un intérêt particulier pour les visiteurs suisses sera la création d'une division spéciale suisse, laquelle aura comme but d'élargir les relations commerciales entre la Suisse et la Tchécoslovaquie. Selon les statistiques sur l'exportation de la Tchécoslovaquie en 1927, celle-ci se range au 7e rang parmi les Etats européens et au 13e parmi les Etats du monde entier. L'exportation tchécoslovaque a atteint en 1927 un total de plus de 20 milliards de couronnes, l'importation 18 milliards. La Tchécoslovaquie doit sa production excellente à l'intensité et la diversité de sa production.

Parmi les groupes qui exposent, citons avant tout: Industrie du bâtiment, métallurgie, électrotechnique, mécanique et optique, industrie du bois, industrie textile, confection, articles de fantaisie, cuir, verre, porcelaine et céramique, arts décoratifs, chimie et hygiène, denrées alimentaires, instruments de musique, jouets et poupées, arts graphiques, fournitures d'écoles et de bureaux, orfèvrerie, argenterie, joaillerie, etc.

De nombreux avantages seront accordés aux participants de la Foire, entre autres une réduction de 33 % sur les chemins de fer tchécoslovaques, de 25 % sur les chemins de fer allemands et autrichiens et de 20 % sur les voyages par avions de la Compagnie Internationale de Navigation Aérienne. Pour tous renseignements complémentaires et pour les

inscriptions, s'adresser à la Chambre de commerce Tchécoslovaque, Zurich, Bahnhofstrasse 67.

Nécrologie

Alfred Robert.

Vendredi 7 courant est décédé, à La Chaux-de-Fonds à l'âge de 74 ans, M. Alfred Robert, chef de la maison Sandoz fils et Cie. Il fut longtemps chef de la maison de banque Julien Robert et Cie, en notre ville, et s'occupa en outre, avec beaucoup de dévouement et de compétence, des affaires publiques locales comme conseiller général, dont il fut le président pendant une certaine période. Il fit partie également pendant de nombreuses années des Conseils de la Banque Nationale Suisse et, enfin, en ce qui concerne plus spécialement l'horlogerie, nous le voyons de 1921 à 1923 être désigné comme commissaire suppléant pour la répartition des subsides de change.

Tant comme homme privé que comme homme public, M. Alfred Robert avait su gagner l'estime et l'affection de tous.

Nous présentons à sa famille et à la maison qu'il dirigeait, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrements:

23-31/8/28. — Gramotechnique S. A., soc. an. cap. soc. fr. 5000 nom., fabrication et vente de gramophones à reproduction électrique et d'appareils de radio. Cons. adm.: Edouard Lassueur, de Bullet. Siège: Ste-Croix.

29/8/28. — Emineo A. G. Fabrikation & Handel in Uhren (Emineo Limited Watch Manufacturing & Trading Company), soc. act. cap. soc. fr. 50,000 nom., fabrication, achat et vente d'horlogerie. Cons. adm.: Jacob Honegger, de Horgen. Siège: Bahnhofstr. 28, Bienne.

22/8/28. — Edelstein-Industrie A. G. (Industrie de Pierres Fines S. A.), (Industry for precious Stones Ltd), soc. act. cap. soc. fr. 280,000 nom., tailage de pierres vraies et synthétiques, commerce de pierres, etc., reprise de la « Edelstein-Industrie G. m. b. H. », à Constance. Cons. adm.: Dr Rudolf Hürlimann, de St-Gall, Hermann Kaeser, ressortissant allemand, Dr. Hans Horber d'Anetswil, Thurgovie, Eduard Oeschger, de Kallern, Argovie et J. Louis van Maurik, d'Amsterdam. Siège: Glaris.

5/9/28. — Otto Reinhard (de Kerns), horlogerie, bijouterie, optique, Kerns (Unterwald-le-bas).

5/9/28. — Cacciamugnaga Umberto (de Monza, Italie), fabrication de pierres fines pour l'horlogerie, Giubiasco (Tessin).

3/9/28. — Normido A. G. (S. A.), (Ltd), soc. an. cap. soc. fr. 120,000 nom., commerce d'horlogerie, etc., spéc. avec les pays du Nord. Cons. adm.: Henri Schaaeren, de Guggisberg, Herbert Jeanret, du Locle, Hugo Jubert, de Gottshaus. Siège: Haldenstrasse 1, Bienne.

Modifications:

30/8/28. — Paul Wyler et Cie, Montres Wyler (Wyler Uhren), (Wyler Watch), fabrication et commerce de montres, siège Bâle, succursale La Chaux-de-Fonds. Victor Wyler-Wyler ne fait plus partie du Cons. adm., sa commandite de fr. 50 mille est radiée et remplacée par celle du même montant de Madame Vve. Fanny Wyler-Wyler qui entre comme associée-com. dans la maison.

6/9/28. — Silberwarenfabrik Jezler et Cie, Aktiengesellschaft (Fabrique d'orfèvrerie Jezler et Cie, Société Anonyme), (Jezler Manufacturing Company, Silversmiths Limited), Schaffhouse. Hermann Frey, décédé, cesse de faire partie du Cons. adm.

1/9/28. — La soc. n. coll. « Perret et Pellaton », exploitation d'un atelier de boîtes de montres or, La Chaux-de-Fonds, est dissoute. La liquidation s'opère par Charles Imhoff, au Locle, sous la raison Perret et Pellaton en liquidation.

Radiation:

31/8/28. — Jules Kissling, Fabrique Le Nord, horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Faillites.

Ouvertures de faillite.

22/8/28. — Mingard Marcel, horlogerie, Madeteine 1, Lausanne.

Liquidation sommaire. Art. 231 L. P. Délai pour productions: 25 septembre 1928.

Clôture de faillite.

30/8/28. — Barré Adolphe, fabricant d'horlogerie, Porrentruy.

COTES

11 Septembre 1928

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 118.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3525.— »
» laminé, pour doreurs > 3600.— »
Platine > 17.50 le gr

Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.50.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 4 en vigueur dès le 15 février 1928.

	Comptant		A terme	
London	6 sept.	7 sept.	6 sept.	7 sept.
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en L. stg.).				
Antimoine spéc.	59.10-60	59.10/-60	—	—
Cuivre	62.16/3	62.17/6	62.6/10 ¹ / ₂	62.9/10 ¹ / ₂
» best selected	65.5/-66.10/	65.5/-66.10/	—	—
» électrolytique	68.15/-69.5/	68.15-69.5/	—	—
Etain	211.7/6	210.16/3	209.7/6	209.3/9
Plomb anglais	23.10/	23.5/	—	—
» étranger	22.3/9	21.18/9	21.17/6	21.13/9
Zinc	24.16/3	24.12/6	24.17/6	24.13/9

Paris 5 sept. 6 sept. 7 sept. 8 sept.
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	375	375	375	375
Argent	550	550	550	550
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	72.000	72.000	72.000	72.000
» iridié 25 %	141.500	141.500	141.500	141.500
Iridium	340.000	340.000	340.000	340.000

(en francs français par gramme).

Chlorure de platine	30,20	30,20	30,20	30,20
Platinite	35,30	35,30	35,30	35,30
Chlorure d'argent	9,25	9,25	9,25	9,25

London 5 sept. 6 sept. 7 sept. 8 sept.
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	84/11 ¹ / ₄			
Palladium (Lstg.)	12.—/	12.—/	12.—/	12.—/
Platine (shill.)	340/	340/	340/	340/

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres	26 9/16	26 1/2	26 1/2	26 9/16
------------------	---------	--------	--------	---------

New-York 5 sept. 6 sept. 7 sept. 8 sept.
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres	57 3/4	57 3/4	57 3/4	57 3/4
------------------	--------	--------	--------	--------

Cours de diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour grosses quantités).

Diamant boart fr. 10.20 à 10.25
Qualités supérieures fr. 0.30 à 1. par carat en plus
Eclats de diamants fr. 8.90 à 9.20

Cours communiqués par Lucien Baszanger, Genève.

Change sur Paris fr. 20.30

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2
» » avance s/nantissement 4 1/2

	Parité	Escompte	Demande	Offre	
	en francs suisses %				
France	100 Frs	20.305	3 ¹ / ₂	20,225	20,375
Gr.Bretagne	1 Liv. st.	25.22	4 ¹ / ₂	25,18	25,21
U. S. A.	1 Dollar	5.18	5	5,175	5,205
Canada	1 Dollar	5.18	—	5,1825	5,22
Belgique	100 Belga	72.05	4	72,05	72,35
Italie	100 Lires	27.27	5 ¹ / ₂	27,10	27,30
Espagne	100 Pesetas	100.—	5	85,90	86,30
Portugal	100 Escudos	560.—	8	23,—	24,—
Hollande	100 Florins	208.32	4 ¹ / ₂	208,05	208,45
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	7	123,65	123,85
Autriche	100 Schilling	72.93	6 ¹ / ₂	73,10	73,35
Hongrie	100 Pengös	90.64	6	90,50	90,60
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	5	15,37	15,40
Russie	100 Roubles	266.67	10	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 ¹ / ₂	138,80	139,25
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5 ¹ / ₂	138,40	138,60
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5	138,40	138,60
Bulgarie	100 Leva	100.—	10	3,71	3,77
Roumanie	100 Lei	100.—	8	3,14	3,16
Yugoslavie	100 Dinars	100.—	6	9,125	9,135
Grèce	100 Drachm.	100.—	10	6,50	7,—
Pologne	100 Zloty	58.13	8	58,20	58,30
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	2,50	2,80
Finlande	100 Mks finl.	100.—	6 ¹ / ₂	13,—	13,15
Argentine	100 Pesos	220.—	6	218,—	219,—
Brésil	100 Milreis	165.—	—	61,50	63,—
Indes	100 Roupies	168.—	5	187,—	190,—
Japon	100 Yens	258.—	5,48	234,—	239,—

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

PLUS DE RÉCLAMATION

En voilà une belle chose. — Un essai, mieux que toutes les paroles, vous persuadera.

★ Aiguilles avec Radium flexibles ★

Echantillons à disposition.

Vous pourrez les tordre dans tous les sens, sans faire tomber la matière lumineuse.

Météore S. A.

BIENNE

Prix de nos matières lumineuses :

*Fr. 2.—, 3.—, 6.—, 8.—, 10.—
14.—, 18.— et 28.— le gr.*

Rue du Rüschi 6

Téléphone 7.21



Se recommande pour la livraison de mouvements et montres or, argent et métal cal. 11,8 à 41,7^{mm} (5 1/4 à 18 1/2 lig.) ancre et cylindre.

Demandons de bons agents pour l'exportation. 4367

UNION DE BANQUES SUISSES

La Chaux-de-Fonds

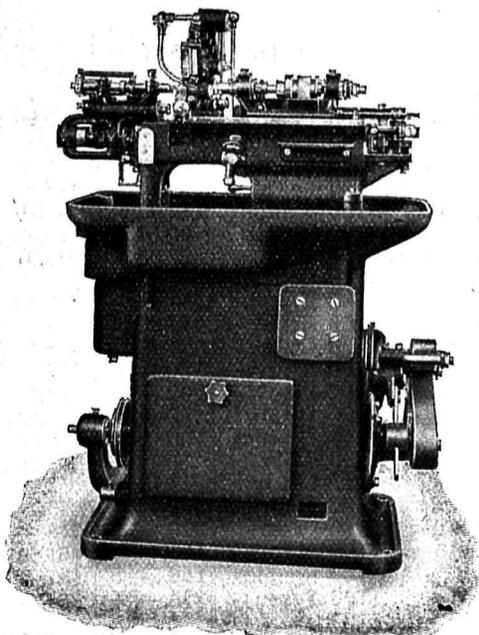
Capital et Réserves Fr. 101.000.000.—

Lettres de crédit circulaires. — Crédits documentaires aux meilleures conditions

UNION BANK OF SWITZERLAND

541

*Every description of banking business transacted
All facilities extended for trading with the watch industry*



DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

Machines à commande directe par moteur

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

BOUCHONS S. A., BIENNE

Manufacture de Bouchons et Chatons pour l'Horlogerie
et autres industries

en tous genres et pour tous calibres. — Interchangeabilité absolue.

» **Empierrage de toute première qualité** «

Demandez échantillons et prix.

1374

CADRANS MÉTALLIQUES

A qualité égale, qui livre le plus avantageusement?

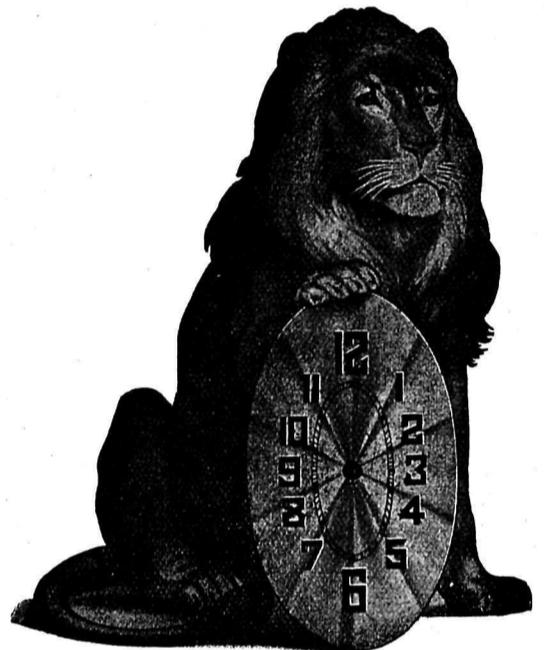
*Qui a toujours le plus grand choix dans toutes
les nouveautés du jour?*

C'est...

La Fabrique de Cadrons métalliques S. A.

BIENNE, Rue de l'Hôpital 20

1375



H. Arnold & Steinwachs

Téléph. : Stand 48.80. Rue du Rhône 48

Genève (Suisse)

Fabrique d'objets de luxe en or
et argent émaillé.

Pendulettes riches,

Services à toilettes, bonbonnières.

Gravure. Ciselure. Email. 40

POLISSAGE DE BOITES CHARLES GIRARD

Téléphone 18.73

Paix 153

Téléphone 18.73

LA CHAUX-DE-FONDS

Finissage et polissage de boîtes or

Cuvettes or et métal, unies et frappées

— Dorage ducat —

1231

Spécialité de boîtes patinées.

Pierres fines pour l'Horlogerie RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres

fabriqués entièrement (brut compris), par

**THEURILLAT & Cie
PORRENTROY**

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour.

2291

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital-action et réserves: Frs. 182.000.000.—

Toutes opérations de Banque
et de Bourse

Garde et gérance de titres.

Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts
(Safe-Deposit)

LIVRETS DE DÉPOTS 4 %

Obligations 5 %
pour période ferme de 3 à 5 ans

Achat et Vente
de matières d'or, d'argent
et de platine

3340

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Voyageur expérimenté

bien introduit auprès des grossistes en horlogerie à l'étranger, parlant plusieurs langues, désirant améliorer sa situation cherche fabrique importante pour époque à convenir.

Offres sous chiffre P 22559 C à Publicitas Bienne. 1348

Employé supérieur

pouvant faire la correspondance française et allemande

trouverait situation avantageuse dans fabrique d'horlogerie.

Ecrire sous chiffre P 5297 P à Publicitas Porrentruy. 4373

Employé supérieur

pouvant justifier une expérience étendue, apte à diriger partie commerciale et fabrication d'horlogerie, cherche changement de situation pour le 15 novembre ou époque à convenir.

Références de 1^{er} ordre.

Offres sous chiffre P 15360 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4379

DIVERS

Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que nous livrons au plus bas prix du jour tous les genres de raquettes et coquerets, plaques contre-pivots, ressorts régulateurs et ordinaires.

Notre spécialité de coquerets acier, avec empierrage rubis ou azurine, réalise un progrès marqué sur ce qui s'est fait jusqu'à ce jour par son finissage parfait et surtout par son prix très bas.

Veillez s. v. p. demander offres avec échantillons.

Vos dévoués,

S. A. Aubert & Cie

Le Sentier

Tél. 79

ACHAT ET VENTE

A vendre

ébauches brut

84 douzaines	23,6 ^{mm}	(10 1/2 ^{'''})	cyl. à vue, tirette.
72 »	29,3 ^{mm}	(13 ^{'''})	ancr.
3 »	27 ^{mm}	(12 ^{'''})	cylindre, Manzoni.
24 »	42,8 ^{mm}	(19 ^{'''})	lép., Kummer, 28/12,
10 »	42,8 ^{mm}	(19 ^{'''})	sav., » »
18 »	42,8 ^{mm}	(19 ^{'''})	pilliers Font. »
4 »	40 ^{mm}	(17 3/4 ^{'''})	sav., targ. » »

Prix très avantageux.

Faire offres à case postale 10398, La Chaux-de-Fonds. 4378

Offres et Demandes d'emplois

On engagerait
Voyageur

capable, de toute confiance, pour l'Allemagne. 4362

Ecrire sous chiffre P 5280 P à Publicitas Bienne.

Achat et Vente

Grossiste

demande offres pour mouvements, depuis 5 1/4 à 10 1/2 lig., ancre et cylindre, la. ainsi que pour montres finies, mêmes grandeurs.

Offres sous chiffre T 7338 X à Publicitas Genève. 4254

Machine à graver
les lettres

d'occasion, mais en parfait état, est demandée par la Manufacture de Boîtes de Montres plaqué or, Paul Bouvier, à Genève, 31, Avenue Ernest Pictet. 4365

DIVERS

Vérifiages
de pierres fines

fins, justes et bien plats. Pour les grandes séries, installations idéales.

A. GIRARD, Erlach
762 (lac de Blénne)
Maison fondée en 1901

Capitaliste

s'intéresserait à maisons honorablement connues, ayant une comptabilité parfaite.

Discrétion.

Faire offres sous chiffre P 15353 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 4372

Boîtes métal
blanc

prêtes à recevoir le mouvement, et bien finies.

Se recommande,

Louis Christe,
Creux de St. Jean, 14,
Genève. 1340

Divers

Termineur

ayant atelier bien organisé, cherche à entrer en relations avec maisons sérieuses, pour la terminaison de petites pièces ancre 5 1/4 à 10 1/2 lig. Travail fidèle et consciencieux.

Offres sous P 20599 N à Publicitas Neuchâtel. 4303

Fd. & Ad. Droz

Parc 91.

La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement mouvements dep. 3 3/4 lig., rectangle.



3273

Divers

Avis

Horloger désirant s'établir cherche relations avec maisons sérieuses, auxquelles il pourrait fournir, en bonne qualité courante, petits mouv. formes et ronds, à conditions avantageuses.

Éventuellement suivant désir, se chargerait aussi de fournir et terminer calibres spéciaux. 4377

Prière de s'adresser s. chiffre P 15361 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Timbres Caoutchouc
en tous genres

C. LUTHY, rue Léopold, Robert 48 721

Divers

DIAMANTS INDUSTRIELS

tous genres

BOART - CARBONE
Pointes - Burins fins

S. H. KAHL

GENÈVE

12, Bould du Théâtre, 12

Tel. St. 90-24

Télégr.:

« Carbonsmit-Genève »

Agent de la maison

J. K. Smit & Zonen,

Amsterdam 949

Diamantine

Rubis

Saphire

qualité reconnue la meilleure

G. SCHNEIDER

Hauts-Geneveys 734

Demandez dans toutes les maisons de fournitures d'horlogerie

Les HUILES

Paul Ditisheim

Lubrifiant supérieur sélectionné

Ces huiles conviennent tout particulièrement : a) pour les pays tropicaux ; b) pour toutes les montres de format réduit (bracelets).



Dépositaire pour la vente en Suisse :

F. SCHNEIDER-ROBERT, La Chaux-de-Fonds.

La mise au point des huiles Paul Ditisheim résulte de plusieurs dizaines d'années d'études, de recherches et de l'emploi de méthodes dues à la collaboration de savants spécialistes, disposant de laboratoires modernes, puissamment outillés (Laboratoire Wisner).

Ces huiles sont composées d'éléments rigoureusement sélectionnés : un contrôle suivi permet de garantir une constance absolue de leurs propriétés. 4371

COURVOISIER & FILS
Bienne

Fil d'Acier pour Décolletages

GRANDS STOCKS

1351

Téléphone 13.38

Technicien-Horloger

au courant des derniers procédés modernes, apte à assumer direction d'un nombreux personnel, cherche engagement. Références de 1^{er} ordre à disposition.

Offre sous chiffre P 15336 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4295

Fabrique d'Ebauches

à vendre:

1324

Fabrique d'Ebauches de bonne renommée, possédant de nombreux calibres appréciés, avec vente assurée d'une grande partie de la production. Adresser offres sous chiffre Z 45931 L à Publicitas Lausanne.



TÉLÉPHONE NO. 49

1. Assortiments cylindres pivotés, qualité soignée, de 5 à 20 lignes.

2. Département spécial de „Décolletages“ pour horlogerie. 3888

CYLINDRE, S. A., LE LOCLE

DIVERS



DORAGES DE BOITES OR
COULEUR ET PLATINE
TRAVAUX ÉPARGNÉS

Ad. Stauffer

LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE 6.44 42 RUE DU PARC

Successor des Ateliers KOHLER-BARBEY & ROCHAT-COIN

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr. F. Scheurer
Expert comptable et organisateur commercial

NEUVEVILLE 3368
Tél. 46

NEUCHÂTEL
Tél. 6.22

C.-E. ROBERT arbitre de commerce
expert - comptable A. S. E.
membre diplômé C. S. E.

La Fiduciaire ORCAFIDUS
42, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds
Fondation : 1889/1898. — Tél. 2.11

ORGANISATION. - REVISION. - CONTROLE
Questions fiscales. — Contentieux. 1034

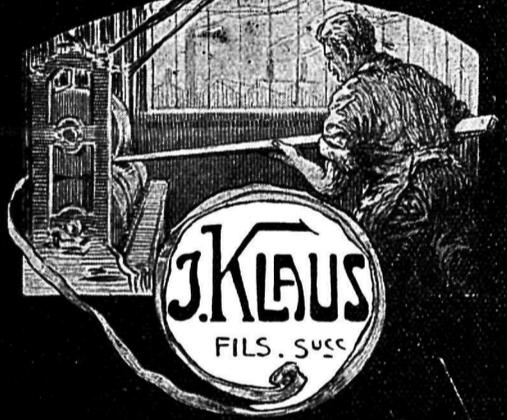
Bureau de brevets d'invention

A. BUGNION
Ancien expert technique au Bureau fédéral de la Propriété
Intellectuelle

Genève 103
Corraterie 13

Lausanne
Grand Pont 2

USINES DE LAMINAGE. Aug MATHEY FILS



J. KEUS
FILS. Succ.

Aciers laminés à froid
pour ressorts de montres, tréfiles, aiguilles et découpages divers d'horlogerie

Aciers laminés à froid
pour LAMES de RASOIRS de SURETE

Cuivre en bandes pour cadrans
Laiton, chrysochale, composition pour aiguilles
Métaux divers " Laminage de précision

USINES à la JALUSE près Le LOCLE — MAISON FONDÉE EN 1847
à la ROCHE près Les BRENETS

HENRI ROZELAAR

GENÈVE
28, rue du Marché - Téléphone St. 83.83

BRILLANTS et ROSES
toutes les formes, grosseurs et qualités

Perles, Pierres fines, Pierres de couleurs

**Le plus grand assortiment
au prix le plus bas.** 990

COURTIER

passant par la Chaux-de-Fonds, Bienne, Genève,
demande offres

Pendulettes tous genres

chevalet, boudoir, mignonnettes, etc.

Calottes or, Emaux cloisonnés, aussi pendentif, surprise et toute nouveauté en horlogerie, chic, fantaisie.

Adresser offres sous chiffre **P 22519 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1323

DIVERS

ADOLPHE ADLER
3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE
Brillants et Roses

ACHATS TAILLIERIES VENTES
Spécialités en tous genres de brillants ronds et de taille fantaisie de toutes formes pour la décoration des montres et de la bijouterie 1047

UNIVERSO
S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
FOURNIT AVANTAGEUSEMENT
AIGUILLES

pour Montres de poche, Bracelets, Boutonnieres, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. à tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs.

INSTALLATION SPÉCIALE

pour Découpages de tous articles de fournitures en série soit : Brides-Crochets pour Ressorts de Barillets-Masses, etc. Tours d'Heures appliques pour Cadrans métal.

QUALITÉS

Depuis l'article le plus soigné au plus ordinaire

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries

Choix immense & Qualité supérieure à Prix égal.

* CATALOGUE À DISPOSITION *

HORLOGER

Ancien fabricant allant habiter Genève, cherche maison désirant être représentée sur cette place.

Pourrait fabriquer ou terminer en même temps. Prétentions modestes. Peut fournir garantie si nécessaire.

Offres sous chiffre **P 22542 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1337

Genres courants et bon courants

pour l'**Italie**
en métal, argent et or

Fabricants désireux d'étendre leurs relations, en confiant collections à commerçant italien, bien introduit chez **grossistes et détaillants** (2 voyageurs), sont priés de faire offres sous chiffre **Y 3567 U** à Publicitas Bienne. 1366

Mouvements

Comptoir d'horlogerie avec personnel spécialiste cherche preneur de ses spécialités en mouvements 4 3/4 lig. (10,7^{mm}) rectangle et 5 lig. (11,2^{mm}) ovale, fabrication soignée et garantie.

Adresser offres sous chiffre **P 22459 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1288

REPRÉSENTANT

Suisse, certain âge, grande expérience, connaissant l'horlogerie à fond, parlant différentes langues, demande place comme représentant d'une maison sérieuse pour l'Europe et les Etats-Unis.

Faire offres et conditions sous chiffre **P 22575 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1364

ACHAT ET VENTE

Etude de M^e Henri Geneux, notaire, à St-Imier

Vente publique

d'une

Fabrique d'horlogerie

et de

maisons d'habitation

Samedi 22 Septembre 1928, dès les 14 h. précises, au café de la Croix fédérale, à La Heutte, MM. **Goschler & Cie, Urania Watch Co**, à Bienne, exposeront en vente publique et volontaire les immeubles suivants, qu'ils possèdent sur le territoire de La Heutte (Canton de Berne).

Une usine servant de **fabrique d'horlogerie** pour 100 à 120 ouvriers, pouvant être utilisée à d'autres fins, assurée contre l'incendie pour Fr. 80.900 avec garage, assuré Fr. 3.800.—, force hydraulique de 48 HP., installation de force et lumière électriques, ainsi qu'assises, aisances et près d'ensemble 1 ha. 22 a. 61 ca., le tout estimé au cadastre Fr. 117.610.—

Une **jolie villa** comprenant un beau logement de 6 pièces, ainsi que **3 maisons d'habitation**, avec jardins, vergers et prés.

Pour visiter les immeubles, s'adresser aux vendeurs à Bienne (Suisse). Le cahier des charges de la vente pourra être consulté chez le soussigné dès le 15 septembre.

Conditions favorables. Terme pour les paiements. St-Imier, le 7 septembre 1928.

Par commission :

H. GENEUX, not.

1361

A vendre 300 mouvements

15,2mm (6 3/4 lig.) tonneau Robert

ancre, sp. bregt, bal coupé, qualité soignée, marques américaines.

Adresser offres sous chiffre **P 22549 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1350

Occasion unique

Pour fr. 800.—.

A vendre, cause imprévu, l'outillage complet, avec plans, jauges, etc., d'un calibre 19,7^{mm} (8 3/4 lig.) ancre, moderne et interchangeable.

Adresser les offres sous chiffre **P 22562 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1358

Machines Revolver

Machines Revolver à tourner les boîtes, système Stutzmann, d'occasion, mais en bon état, seraient achetées par la Manufacture de Boîtes de montres Paul Bouvier, à St-Ursanne. 1343

On cherche à acheter

mouvements 10 1/2/175 ou d'autres 2 rubis, doré ou argenté, cadrans argentés mat, 2 couleurs et cartouches. Livrables tout de suite ou plus tard.

Faire offres avec prix et quantité sous chiffre **Z 3068 Sn** à Publicitas Soleure. 1336

On demande à acheter une

presse à découper et à emboutir

et on offre à vendre une

presse à découper.

Offres sous chiffre **P 22570 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1368

KESSI FRÈRES S. A., Bienne* **Fabrique de Boîtes Plaqué or laminé** *

Boîtes bracelets, rondes et de forme, lép. et sav., grandes pièces, qualité soignée

Boîtes décorées, prêtes à être emboîtées

K.B.

Poinçon de Maître

K.B.

Marque de fabrique
déposée

1299

ERICHROM**CHROMAGE** par procédé moderne

Nos produits CHROMÉS

ont un éclat superbesont inoxydables

gardent leur brillant sous tous les climats

représentent le dernier perfectionnement

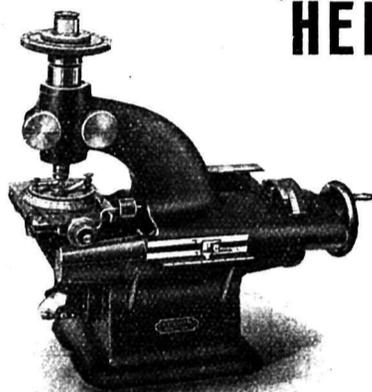
pour

- BOÎTES DE MONTRES -

Breveté dans tous les pays

Seules licences pour la Suisse:

993

CHROMILITE S. A.
Accacias, GENEVE**S. A. POUR LE CHROMAGE DES MÉTAUX**
BIENNE et OERLIKONci-devant **ANDRÉ STROHL & Cie****LA CENTRALE S. A.**
BIENNE**HENRI HAUSER S. A.**

Fabrique de Machines de précision

BIENNE 4

Téléphone 53 1060

**Machines d'ébauches
modernes****Nouveauté:** Machine universelle
et automatique à fraiser simul-
tanément les noyures et passages
de platines et ponts (brevetée).Machines à mesurer et à contrôler d'atelier
Course : 70 × 30 m/m.
Précision garantie : 0,002 m/m.

Machine automatique à graver.

P. ROTH S. A., LYSS

Téléphone No. 45 & 1.79

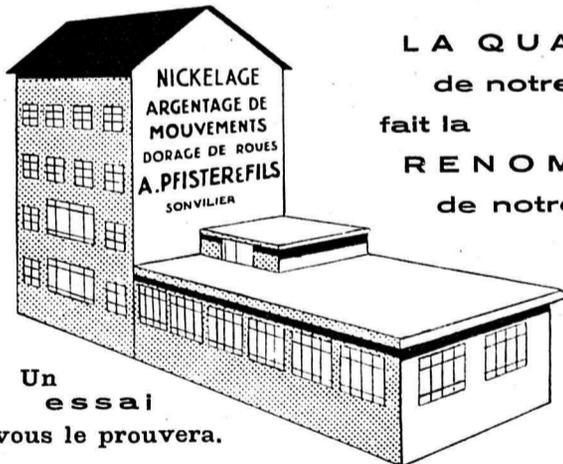
PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE
EN TOUS GENRES**RUBIS, SAPHIRS, GRENATS**

Qualité soignée.

90

Livraison rapide. — Prix très avantageux.

Installations modernes pour fabriquer en grandes séries.

LA QUALITÉ
de notre travail
fait la
RENOMMÉE
de notre maison.

797

Un
essai
vous le prouvera.*
Téléphone 31
A. PFISTER & FILS, Sonvilier*Pierres fines pour l'Horlogerie**en tous genres
RUBIS, SAPHIRS, GRENATS
PIERRES BLEUES**G. SFAELLOS * BIENNE ***
Rue Neuve, 9
Téléphone 15.18Qualité soignée
et bon courant.

— Livraison rapide. —

Prix les plus avantageux du jour.

Diamants bruts**BOART-CARBONE**

Diamant blanc et noir pour poudre et burins

Outils diamantés — Pointes et esquilles pour pierristes

Rubis, Saphirs, Grenats des Indes

Importation directe

1149

BASZANGER

6, Rue du Rhône,

GENÈVE

S. H. POMERANCE CO. INC.

8 - 10 Bridge Street

- NEW-YORK -

Courtiers en Douane

1025

Rapides.**Avantageux.****Discrets.****Vve Henri Butzer FABRIQUE D'ÉTAMPES**

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries

Téléphone 9.57

SPÉCIALITÉ :

* **Étampes de boîtes** *

argent, métal, or, bijouterie.

144